

La tepena dé foerneturé : patois des montagnes d'Ollon

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **40 (1902)**

Heft 30

PDF erstellt am: **26.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-199474>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

La tepena dé foerneturé.*Patois des montagnes d'Ollon.*

A tui lou martzi ein Allio la ia on mondo formidable dein le magazin a Monsu S.

Na paisannaz arrevé avoé na cavagne e na groscha tepena dedein.

E le sé fex pesa on kilo de bon café, ion dé sucra, dé macaroni, dé gru, d'ordze, époi onco d'autra pétioûde bagatellé.

Décrivé sa tepena quéta adi dein la cavagne, fourre toté se martzandi dedein.

To don cou, le de i martzan :

« I lasse ma tepena intié et veso vite tzertschi de la ferramenta ver le ferblantié. »

Arreve déver le tar, la tepena éta adé y magazin ; nion n'éta revenou la prendre é paï.

Lo comi sé di : « *Tant pis, les marchandises sont toujours là !* » E va prendré la tepena, la bouté su la banca, outé le tavé, avese dedein :

« Rein de patiet ! La solavé. »

On païsan, qu'éta intré qu'avesavé, la di :

« Pardi ! le cu e via ? »

Epoi, s'écariâhé dé rire.

Le comi resté a gôrdze uverta qu'on la iare foura on carté de qthlion tot entier.

Plus on est de fous...

Curieuse histoire rappelant tout à fait celle qu'a publiée le *Conteur*, il y a quelque temps.

Dans une commune française, le maire délègue le garde-champêtre et un boulanger pour conduire, dans un asile, un aliéné du nom de Legrand.

En route, le garde-champêtre s'aperçoit que, ce jour-là, Legrand a toute sa lucidité et qu'il serait difficile de le faire consentir à entrer à l'asile. On résolut de le griser et nos trois héros firent une petite orgie. Legrand se grisa bien, mais ses deux gardiens encore d'avantage, et quand le trio arriva à l'asile, le directeur, ne comprenant pas clairement les explications des trois ivrognes, télégraphia au maire de la commune :

« Quel est le fou des trois ? »

Le maire répondit :

« C'est Legrand. »

Le télégraphiste transmit : « C'est le grand. » Le directeur toisa nos trois hommes et fit empoigner le plus *grand* des trois, qui se trouva être le garde-champêtre.

Celui-ci, dégrisé, eut beau crier : « Mais je ne suis pas l'aliéné, je suis le garde-champêtre ! » On pronostiqua la *folie des grandeurs*, et, comme il se débattait, on lui mit la camisole de force.

Ce n'est que trois jours après que l'erreur fut reconnue, quand le véritable fou, rentré dans sa commune, alla trouver la femme du garde-champêtre pour lui dire :

« Je ne savais pas que ton homme fût fou, c'est moi qui l'ai conduit à l'asile. »

Tout de jaune habillé.

Avec les fortes chaleurs, mouches, cousins, moustiques et autres insectes tourmenteurs de l'espèce humaine ont fait leur apparition. Bien des personnes seraient heureuses de con-

naître un moyen pratique et commode de se mettre à l'abri de leurs morsures.

Le moyen est bien simple. Il paraît qu'il y a des couleurs qui produisent sur ces insupportables bestioles un effet répulsif. Ainsi, en ce qui concerne les moustiques, on a découvert que le bleu foncé les attirait toujours, alors que le blanc crème, par exemple, leur faisait une peur invincible.

En poursuivant les recherches, on a constaté que nos ennemis ailés ont un faible pour le bleu marine, le rouge sombre, le brun et, d'une manière générale, les teintes foncées. Par contre, ils éprouvent une répulsion de plus en plus marquée pour le vert-olive, le violet, le vert-nil, le bleu turquoise, le gris-perle, le bleu pâle, le rose, le blanc et l'orange, dans l'ordre indiqué.

Pour le gris ardoise et le noir, les insectes ne témoignent que de l'indifférence, mais pour le jaune, ils ont une terreur caractéristique, dont chacun fera bien de tirer profit.

Quand les cyclistes seront contents!...

En voilà encore des compagnons, ces cyclistes et ces chauffeurs ! Ils ne seront satisfaits que lorsqu'on aura décrété que les routes leur appartiennent en toute propriété et que les piétons et les voitures n'en peuvent user qu'à bien plaisir.

D'abord, pour ces bruyants messieurs, les routes ne sont jamais assez bonnes.

Disons tout : à les entendre, nos routes ne valent rien ; elles ne valent pas mieux que les routes américaines, qui, on le sait, laissent beaucoup à désirer.

Là-bas, en Amérique, une association, la « National Good Roads » a trouvé le moyen suivant pour prévenir les incessantes réclamations de la gent roulante. Elle envoie à travers le pays des délégués qui font des conférences avec démonstrations pratiques sur l'art de faire de bonnes routes. Un groupe d'ingénieurs et d'ouvriers, convoyés dans un train spécial, parcourt les différentes villes et construit dans chacune une section de route pour l'édification de la municipalité. Toutes les critiques et discussions à ce sujet sont formulées, au préalable, dans une conférence à laquelle on invite les intéressés.

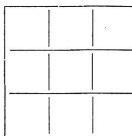
« Tout cela est fort bien », objecta un de nos cyclistes, « mais, il y aurait, à mon avis, un moyen plus simple et plus expéditif encore : exigeons de tous nos voyers qu'ils pratiquent la « bécane », alors nous aurons de bonnes routes et bien entretenues. »

Renvoyé au Conseil d'Etat, avec pressante recommandation.

Passe-temps. — Problème. — Un maître de pension aveugle a un certain nombre de pensionnaires à garder. Ces élèves logent dans huit chambres disposées comme l'indique la figure ci-dessous. La chambre du milieu est occupée par le maître de pension. Chaque soir il compte ses pensionnaires et ne s'en va coucher que lorsqu'il en a trouvé 9 dans les 3 chambres qui forment chacun des côtés.

Un soir, 4 élèves s'échappèrent. Le maître faisant sa ronde, trouva cependant 9 élèves de chaque côté. Le lendemain soir, les 4 élèves qui s'étaient échappés rentrent, amenant avec eux 4 camarades nouveaux ; un autre soir, ils rentrent avec 8 nouveaux.

Le maître de pension ne s'aperçut pas de la chose, car il trouva toujours 9 élèves de chaque côté. Comment cela se fait-il ?



Les réponses sont reçues jusqu'au *jeudi à midi*. Les abonnés seuls participent au tirage pour la prime.

Boutades.

Les gaités de la police parisienne.

A la préfecture de police.

Un agent de la sûreté raconte à son chef l'arrestation d'un malfaiteur, qu'il a opérée.

— Pour le pincer, dit-il, j'ai choisi le moment où il était chez un marchand de vin, en train de prendre un canon.

Le chef, avec un sourire :

— Il ne s'attendait pas, en prenant ce canon, qu'il vous trouverait à l'affût !

Naïve composition d'écolier, trouvée dans une rue de Morges.

Le gentil garçon.

« Le gentil garçon va à l'école le matin, à midi il fait le dîner parce que sa mère est en journée et le soir il fait le souper pour son père et pour lui, ... etc. »

Répondant à une demande de mariage publiée dans le journal, un jeune homme envoie sa photographie.

— Comment dois-je l'expédier, demande-t-il à un ami ?

— Tout simplement comme « échantillon sans valeur. »

Au café, entre maris.

— Ah ! oui, mon cher Paul, le mariage est une loterie.

— Quel numéro as-tu tiré ?

— Le numéro 13.

Authentique.

Deux gamins de quinze ans à peine disputaient l'autre jour sur la place de la gare, à Vevey.

De la terrasse d'un café voisin, j'écoutais leur conversation.

— Comment, c'est pas vrai ! exclame l'un. Quand je te dis qu'y avait ma vieille, mon frangin, ma frangine et mes cols !

En français : « ma mère, mon frère, ma sœur et moi. »

Charmant, en vérité, le langage de nos futurs.

M. C. n'attache pas ses chiens avec des saucisses. Après vingt ans de vie commune, il se décide à faire un cadeau à sa femme pour sa fête.

— Que veux-tu que je te donne ? lui dit-il

— Je ne sais pas, mon ami.

— Eh bien ! je te donne un an pour réfléchir.

Tournée Baret.

Aux quatre succès ! — Une charmante soirée est assurée aux personnes qui, ce soir, iront au *Théâtre*. **M. GEMIER** directeur de l'ex-théâtre de la Renaissance, à Paris, nous donnera, avec ses artistes et le concours du poète **Hugues Delorme**, une représentation exceptionnelle. — Au programme : **Daisy**, pièce en 1 acte ; **Au téléphone**, pièce en 2 actes ; **Le cœur à ses raisons**, comédie en 1 acte ; **La marchande de pommes**, farce en un acte, en vers, de M. H. Delorme, qui remplira un des rôles principaux. — Billets chez MM. *Tarin et Dubois*.

La livraison de *juillet* de la BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE contient les articles suivants : La France d'hier. L'assemblée de Bordeaux. Février-mars 1871, par Alphonse Bertrand. — La voix du sang. Roman, par M. Sciobéret. (Septième et dernière partie.) — La vie militaire en France. A la caserne, par Abel Veuglaire. — La grandeur et la décadence de l'éléphant blanc, par Henri de Varigny. — Un roman du Nord et du Sud aux Etats-Unis, par Mary Bigot. (Seconde partie.) — La paix en Afrique, par Ed. Talli-chet. — Chroniques parisiennes, italiennes, allemandes, anglaises, américaines, suisses, scientifiques et politiques. — Bulletin littéraire et bibliographique.

Bureau place de la Louve, 1, Lausanne (Suisse).

La rédaction : J. MONNET et V. FAVRAT.

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Howard.